

C'EST BIENTÔT

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES



plus d'informations en page 2

CADRE DE VIE



Balade urbaine

Rendez-vous le mardi 9 juillet à 18 h à la
Marque Page

> Plus d'infos en page 4

ANIMATIONS



Chèque sport culture

La mairie renouvelle le chèque sport
culture pour les jeunes de moins de 18
ans

> Plus d'infos en page 5

JEUNESSE



Fête du centre

Réservez la date, elle aura lieu le vendredi
26 juillet

> Plus d'infos en page 7

Elections législatives – changement du lieu de vote

Le soir des élections européennes, le Président a annoncé la dissolution de l'Assemblée Nationale et l'organisation d'élections législatives anticipées dont les deux tours se dérouleront les **dimanches 30 juin et 7 juillet 2024**.

Cette annonce a évidemment pris au dépourvu l'ensemble des communes et bien sûr notre salle des fêtes, qui accueille nos deux bureaux de vote, est occupée lors de ces deux week-end : le week-end des 29 et 30 juin par l'association « On fait un jeu ?! » qui fête ses dix ans et celui des 6 et 7 juillet par un mariage.

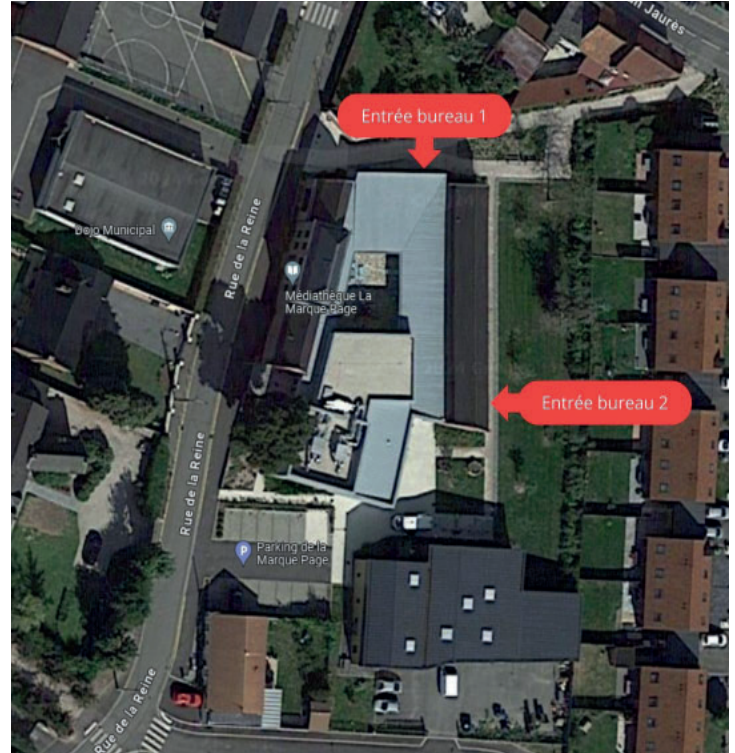
Il nous a semblé inconcevable d'annuler ces deux manifestations. **C'est pourquoi nous avons pris la décision de délocaliser nos bureaux de vote et de les installer au sein de la médiathèque. Le bureau 1 sera localisé dans le hall d'entrée de la médiathèque, et le bureau 2 dans les documentaires, accessibles via le cheminement qui longe l'arrière du bâtiment. (plan ci-contre). Plusieurs parkings sont disponibles à proximité : Marque Page, stade de foot, mairie et pharmacie.**

Les bureaux de vote seront, comme d'habitude, ouverts de 8h à 18h. Si, à l'issue du scrutin, vous pouvez vous rendre disponible pour participer au dépouillement, nous vous invitons à faire parvenir votre candidature en mairie par mail : mairie@ville-ennevelin.fr

Nous rappelons que les listes électorales devaient être arrêtés à la date du 9 juin 2024. Aussi, toutes les demandes d'inscription reçues après cette date ne pourront être prise en compte pour ces élections, mais uniquement à compter du 8 juillet 2024.

Vous êtes absent à l'occasion de ce scrutin ? Vous pouvez donner procuration. Chaque électeur ne peut recevoir qu'une procuration. Pour ce faire, rendez vous soit en gendarmerie, soit sur le site maprocuracion.gouv.fr.

Attention, la démarche en ligne demandera tout de même que vous fassiez valider votre identité en gendarmerie, sauf si vous disposez de la certification de votre identité via France Identité. N'oubliez pas de vous munir du numéro national d'électeur de la personne à qui vous souhaitez donner procuration. Dans la mesure du possible, munissez-vous également de la carte d'électeur de cette personne le jour du vote.



14 juillet : Fête nationale et foulées fretinoises

Afin de commémorer la fête nationale, nous vous donnons rendez-vous le dimanche 14 juillet à 11 h en mairie.

Nous nous rendrons au monument aux morts pour y déposer une gerbe et nous prendrons ensuite le verre de l'amitié en mairie.

Nous comptons vivement sur votre présence à cette commémoration.



Les Foulées Fretinoises se dérouleront **le Dimanche 14 juillet**.

La circulation sera totalement interdite de 9 h à 12 h sur le parcours de l'épreuve : rues Calmette Guérin (du territoire de Fretin à la place Jean Moulin), du Moulin (de la place Jean Moulin à la rue de la Broye), de la Broye, du Maresquel, Jules Guesde et Lavoisier.

Des panneaux de signalisation et de déviation seront mis en place par l'organisateur.

Nous vous remercions pour votre compréhension.



Recrutement services civiques

Durant 8 mois, du 16 octobre 2023 au 15 juin 2024, la commune d'Ennevelin a accueilli au sein de ses équipes deux volontaires en service civique, Téodora et Clothilde. Pendant le temps de ce service civique, elles nous ont accompagnés dans l'organisation de nos manifestations et dans la sensibilisation de publics divers sur des thématiques variées, qu'il s'agisse de l'environnement ou du vivre-ensemble. Nous les remercions pour ce temps passé parmi nous et pour les actions qu'elles ont menées.

Une nouvelle mission sera lancée à compter du 16 octobre 2024 avec cette fois comme thématique « faire de la jeunesse les citoyens de demain ». Nos volontaires s'adresseront à un public « jeune » : scolaires et ados. Les thématiques abordées seront la citoyenneté, le vivre ensemble, l'environnement, l'accompagnement des jeunes adultes dans leurs recherches d'emploi, ...

Vous avez moins de 25 ans et vous cherchez à vous investir dans une démarche d'intérêt général ? Vous êtes à l'aise avec un public jeune et motivé à créer des activités et des moments festifs pour fédérer les adolescents ? N'hésitez pas à candidater !



UnisCité



VIENS TE RENDRE UTILE AUPRES DES JEUNES A ENNEVELIN



Tu es :

- ⚡ **Âgé de 18 à 25 ans?**
(30 ans si en situation de handicap)
- ⚡ **Sociable, dynamique?**
- ⚡ **Intéressé par la citoyenneté, le développement durable, les nouveaux projets?**

ALORS... REJOINS NOUS!

POUR POSTULER
C'EST ICI!



Opération tranquillité vacances

Dans le cadre de l'opération «tranquillité vacances», la gendarmerie renouvelle son dispositif d'incitation à la participation citoyenne de lutte contre les cambriolages ou les effractions.

La participation citoyenne est une démarche partenariale et solidaire. Elle sert à sensibiliser les habitants de notre village en les associant à la protection de notre environnement. Elle encourage la population à être attentive et informer les forces de l'ordre en cas de comportement douteux. L'objectif est de rassurer les administrés et de dissuader les délinquants.

Il s'agit de veiller mais pas de surveiller. En cas de doute sur certaines personnes ou véhicules suspects qui pourraient circuler dans notre village, n'hésitez pas appeler la gendarmerie au 17 pour les informer. Le recueil d'un maximum d'informations (description des individus, plaque d'immatriculation) leur est toujours utile.

Enfin, si vous partez bientôt en vacances et afin d'éviter les cambriolages, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances.

Les services de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile.

Pour vous inscrire, vous pouvez utiliser le service en ligne en vous connectant sur service-public.fr ou vous rendre en brigade de gendarmerie de Pont-à-Marcq.



Vigilance estivale

Durant la période estivale, certains d'entre nous peuvent avoir besoin d'une aide ponctuelle du fait de l'absence des familles, des voisins ou d'amis pour quelques jours.

Ces personnes sont invitées à se signaler en mairie par mail : mairie@ville-ennevelin.fr ou par téléphone au 03.20.41.53.20.

Pour les absences de plusieurs semaines de vacances, des structures d'aides à la personne existent, la municipalité n'ayant pas la possibilité d'assurer une permanence quotidienne auprès des personnes précaires.

Circulation et stationnement

L'étude Cadre de Vie a permis de réfléchir à l'aménagement du centre bourg et plus particulièrement à celui des places de la mairie et de l'église.

Les ennevelinois ont été consultés et invités plusieurs fois à donner leur avis et participer à différentes réunions concernant ce projet.

Le dossier avance et a été confié aux services de Pévèle Carembault pour débiter le chiffrage et la faisabilité afin de nous projeter vers l'avenir.

Parallèlement à cet aménagement d'envergure et central pour la commune, il convient d'y superposer le dossier de la circulation et du stationnement.

Ces projets de fin de mandat étant forcément liés, il s'impose donc d'y réfléchir en amont des esquisses définitives.

Une réflexion sur le stationnement et la circulation en général sur toute la commune est donc entamée.

Avec la même procédure, la population sera consultée pour recueillir un maximum de données à intégrer dans ce travail, mais en gardant la notion prioritaire de l'intérêt général.

Le cabinet VERDI missionné sur le sujet devra répondre aux objectifs fixés par les élus et proposer des actions pour :

- améliorer la sécurité routière sur la commune
- réduire la vitesse
- améliorer le stationnement
- promouvoir les cheminements doux et les sécuriser, y compris les liaisons entre le centre et les hameaux

Le conseil municipal souhaite associer la population à ce travail pour une prise de conscience des contraintes, avantages et inconvénients des différentes idées sur ces sujets.

Entretien des espaces publics

Nous sommes régulièrement critiqués au sujet de l'entretien des espaces publics, accotements et parterres.

Ce phénomène, non spécifique à notre commune, s'explique par la concomitance de plusieurs facteurs que nous vous rappelons :

• La loi : La loi LABBE interdit depuis le 1^{er} janvier 2017 aux collectivités, l'usage de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, voiries, trottoirs, ainsi que les lieux ouverts au public.

Le cimetière fait partie de ces catégories et l'entretien nécessite donc des moyens humains, techniques et financiers que nous n'avons pas.

Nous avons décidé d'enherber les allées. Cet ensemencement est un processus lent qui pour le moment ne ressemble pas à ce que nous souhaiterions mais il faut accepter que tout ne soit pas immédiatement parfait. Nous travaillons à améliorer la gestion sans pesticide de cet espace avec le moins de mauvaises herbes possibles.

• La météo capricieuse avec de fréquentes et abondantes précipitations. Chacun peut le constater chez lui : l'état de nos jardins respectifs en est aussi impacté.

Un questionnaire en ligne est disponible sur notre site internet dans la page « actualités ». Il sera également disponible en version papier à retirer et à rendre en mairie.

Pour avoir un regard factuel, un état des lieux participatif via une balade urbaine sera organisée **le mardi 9 juillet à 18 h** pour identifier avec vous les problématiques rencontrées dans le bourg en terme de stationnement et de circulation. Rendez-vous à la Marque Page. Cette promenade sera suivie d'un verre de l'amitié et d'échanges.

Nous espérons une mobilisation du plus grand nombre et des propositions constructives qui concernent l'ensemble des citoyens et non des intérêts particuliers.

Le cabinet et les élus prendront le temps d'analyser les différentes possibilités d'aménagements toujours en corrélation avec les autres dossiers en cours.

Les propositions seront restituées à la population avant la fin de l'année.



• Un effectif restreint et mobilisé depuis plusieurs semaines en plus de leur travail habituel, aux multiples déménagements de l'école pour des travaux en séquences pendant chaque période de vacances scolaires, pour la fête du village et pour les agencements légaux de tenue des élections.

• Nos choix : nous avons opté pour une fauche tardive des accotements permettant la préservation de la biodiversité et des animaux de bois et de plaine.

Les accotements seront donc entretenus hors période de nidification et d'accouplement.

• Le manque d'engagement de certains citoyens dans la contribution à l'effort d'entretien de « leur » espace public, chacun s'octroyant la propriété de sa façade pour stationner sa voiture mais préférant déléguer le nettoyage de celle-ci aux services municipaux. A ce titre, nous vous rappelons que le nettoyage des caniveaux et des trottoirs est à la charge des riverains.

La commune s'efforce néanmoins, compte-tenu de ces différents paramètres, de mettre tous les moyens possibles au service de la population.

ANIMATIONS

Merci !

LA PLUIE, MÊME PAS PEUR !

Après une première édition où les tentes nous ont servi à nous mettre à l'abri du soleil, on peut le dire, cette deuxième édition de la fête du village a battu les records de pluie !!!

Mais pas que ... Car vous étiez là ...

Vous êtes venus visiter nos valeureux artisans présents sur le marché et dans la mairie le samedi matin, vous êtes venus danser et chanter sur les musiques de notre groupe de musiciens locaux les «MusiCool !» sur la place durant la matinée,

vous étiez agglutinés devant le portail de la nouvelle aire de jeux pour profiter des nouvelles structures, vous avez mangé près de 400 repas auprès des 5 food trucks présents,

vous avez encouragé nos musiciens du groupe ALL OVNI en plein vent sur la scène extérieure et chanté avec la chorale les BNOCS de PAM,

vous avez applaudi les démonstrations de nos associations à l'abri dans la salle des fêtes,

vous avez dégusté les gâteaux préparés par les associations, les soupes et crêpes par Barasoup,

vous avez trinqué au bar tenu avec bonne humeur par le Comité des Fêtes,

vous avez profité, hurlé et rigolé dans les structures gonflables,

vous avez rêvé devant les chorégraphies du groupe de Comédie Musicale de Mélimedance,

vous avez chanté sur notre karaoké géant.

Merci à vous d'avoir bravé les éléments pour nous rejoindre pour ce moment festif.

Merci au Comité des Fêtes, aux associations, aux élus, aux employés communaux, à la Pèvèle Carembault pour l'organisation de cette belle journée.

Nous avons commandé le soleil pour le **21 juin 2025**, c'est promis, alors bloquez la date dans vos agendas **pour la troisième édition !**



Forum des associations

Pas question de rester inactif à Ennevelin !

Nous sommes riches de nombreuses associations dans notre beau village et le Forum des Associations est l'occasion de les découvrir.

Le **samedi 31 août**, les associations vous accueilleront à la salle des fêtes d'Ennevelin **de 10h à 13h**, et vous présenteront leurs activités : foot, judo, danse, country, théâtre, yoga, Rencontres et Amitiés, parents d'élèves, paroisse, pêche, ludothèque, Comité des fêtes, associations solidaire et durables ... Certaines associations prendront les inscriptions pour l'année 2024-2025 directement sur le forum.

Un stand mairie sera également à disposition pour retrait des chèques sports culture, qui permettent une participation de 15 euros par Ennevelinois de moins de 18 ans sur vos frais d'inscription à une association ennevelinoise. Vous pouvez également les retirer à l'accueil de la mairie dès le 1^{er} juillet.

Nous vous rappelons également que l'Etat renouvelle pour l'année 2024/2025 le Pass'Sport, qui représente une aide de 50 euros par enfant/jeune adulte pour financer tout ou partie de son inscription dans une association sportive. Offre soumise à certaines conditions, infos en ligne <https://pass.sports.gouv.fr/>. Cette offre de l'Etat peut se cumuler avec le chèque Sport Culture de la Mairie.

N'hésitez pas à venir découvrir la dynamique associative ennevelinoise le samedi 31 août en venant au forum !



Fête du jeu



L'association «On fait un jeu ?!» fête ses 10 ans cette année ! 10 années incroyables dédiées à la création de lien social, familial et intergénérationnel grâce au pouvoir du jeu !

200 familles adhérentes ou 600 membres actifs, plus de 100 événements organisés chaque année, une ludothèque fixe et itinérante avec plus de 2000 jeux et jouets, accessibles aussi par son catalogue de location en ligne.

Rendez-vous à la salle des fêtes d'Ennevelin les samedi 29 et dimanche 30 juin pour vous retrouver autour de nombreuses animations !



JEUNESSE

Voyage des CM1 et CM2

Les élèves de CM1 de Mme Beauchamp Lecointre ainsi que les CM2 de M Fleury ont eu la chance de partir en classe de découverte à Le pin près du Puy du Fou. Le voyage organisé par les enseignants proposait un arrêt avec une visite du château du Clos Lucé.

Arrivés sur leur lieu de résidence, les enfants ont pu participer à différentes activités comme une course d'orientation, l'équitation ou la pêche.

Les deux derniers jours du voyage furent consacrés à la visite du Puy du Fou. Les enfants ont assisté aux différents spectacles et animations du parc pour terminer par la représentation nocturne « les noces de feu » avant de reprendre la route pour Ennevelin.

Ce voyage a pu être réalisé grâce à la participation et l'organisation des enseignants, à savoir Mme Beauchamp Lecointre, M Fleury et Mme Noël. La municipalité avait mis à disposition trois de ses agents pour encadrer ce voyage.

Le coût de ce voyage revient à 18 850 €. La collectivité a participé à hauteur de 42%, soit 8 000 €. L'association des parents d'élèves a contribué à hauteur de 1 000 €, le reste à charge des familles représentant 49% du prix du voyage.



Inauguration de l'aire de jeux

Youpi ! Notre aire de jeux près de la salle des fêtes a été complètement refaite. Suite à un contrôle de la commission de sécurité, notre ancienne aire de jeux ne respectait plus les règles de sécurité autorisant son ouverture. La municipalité a donc pris la décision de la remplacer totalement avec de nouveaux jeux comme les balançoires, ainsi qu'une nouvelle structure adaptée pour les enfants en bas âge. La grande nouveauté fut la mise en place d'un sol souple qui a remplacé l'ancien sol de copeaux de bois. Ces travaux ont été effectués par l'entreprise avelinoise « France Environnement » pour un coût de 82 000€ TTC. Un fond de concours à hauteur de 50 % du montant HT de travaux, soit 34 255 €, nous a été attribué par Pévèle Carembault.

L'inauguration a été effectuée par Monsieur le Maire et Xavier Girard, adjoint à la jeunesse, lors de notre fête du village qui s'est déroulée le 1er juin dernier. A peine le ruban coupé, des dizaines d'enfants se sont rués vers ce nouvel espace pour le plus grand plaisir des petits et des grands.



Fête du centre

Le centre aéré commencera le lundi 8 juillet pour se terminer le vendredi 2 août. Il sera dirigé par Estelle Lefrancq, nouvelle directrice arrivée cette année. Elle sera secondée par son adjointe Ingrid. L'équipe d'animation sera opérationnelle pour emmener vos enfants dans un nouvel univers qu'ils découvriront le premier jour du centre.

La **fête du centre** aura lieu le vendredi de la troisième semaine soit **le 26 juillet**. Vous pourrez assister au spectacle, préparé par les enfants et une petite restauration vous sera proposée sur place par le comité des fêtes (sandwichs à réserver). De plus amples informations vous seront données pendant le centre.



Une bien belle école ...

Comme vous avez pu le voir, notre école a subi un bel embellissement durant les vacances d'hiver et de printemps avec le changement des menuiseries extérieures, ainsi que la réfection d'une partie des peintures intérieures.

Le chantier des menuiseries extérieures a été réalisé par l'entreprise Auquier pour un montant de 191 000 € HT et la remise en peinture par l'entreprise peinture Lys pour un montant de 44 990 € HT. Des espaces en hauteur ont été réduits et fermés afin d'éviter les déperditions de chaleurs et de diminuer les factures énergétiques. Quelques murs intérieurs ont été remplacés et le carrelage des sanitaires a été changé par l'entreprise Van Marck pour un montant de 32 000 € HT. Nos équipes techniques se sont mobilisées autour des entreprises intervenantes pour permettre le déroulé des chantiers durant les périodes de vacances sans perturbation pour nos équipes enseignantes et nos élèves.

Il reste une dernière étape avec la pose d'un sol souple et la dernière phase de peintures qui aura lieu durant le mois d'août après le centre aéré. Ce travail sera réalisé par l'entreprise ennevelinoise TITECA pour un montant de 14 000 € HT.

Un ragréage complet devra être effectué en amont de la pose du sol. Ce sont nos services techniques qui s'occuperont de vider les lieux dès le début du mois d'août, avant l'intervention de la société Titeca.

Ces travaux sont subventionnés à hauteur de 40 % par le département du Nord et de 37 % par l'Etat au titre de la DSIL.

Pour que l'école soit fonctionnelle pour la rentrée de septembre, nous faisons appel à la population afin de nous aider à remettre en place matériel et mobilier entre le 21 au 29 août. Si vous avez un peu de temps à nous consacrer, n'hésitez pas à vous manifester en mairie, nous nous organiserons autour de vos disponibilités.

Merci d'avance pour nos élèves.



Tarifs de la cantine

Suite à la revalorisation de 3,5% des tarifs des repas de notre prestataire ORIGINE, la municipalité a pris la décision de répercuter cette hausse de prix sur les familles. Il est néanmoins à noter que les 2 premières tranches de QF ne seront pas impactées par cette augmentation et resteront au même tarif que l'année scolaire 2023/2024.

Nous rappelons qu'au-delà du montant du repas, il convient d'ajouter les frais de personnels liés au service et à la surveillance, ainsi que les frais d'entretien et de fonctionnement des locaux. Ainsi, le coût réel d'un repas revient à environ 8,30€/jour/enfant pour la municipalité. La participation des familles reste donc bien en-deçà de la dépense réelle effectuée pour ce service.

Pass rail

L'état a mis en place un dispositif PASS RAIL à 49 euros/mois pour les jeunes de 16 à 27 ans qui leur permet de voyager sur le réseau TER uniquement durant juillet et août, sauf en Ile-de-France.

Pour plus de renseignements : <https://www.ter.sncf.com>

Nouveau siège et inauguration

Pévèle Carembault vient d'intégrer ses nouveaux locaux !

Depuis le lundi 17 juin, les 120 agents de la Communauté de communes ont rejoint l'ancien site de l'entreprise Agfa de Pont-à-Marcq. Le bâtiment se situe au 47 avenue du Général de Gaulle. Le numéro du standard téléphonique reste le même : 03 20 79 20 80. Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

L'inauguration, initialement prévue le 29 juin, a dû être reportée, en raison de l'organisation en urgence des élections législatives, afin de permettre à l'ensemble des partenaires, aux élus et au public d'être présents.

Elle aura donc lieu le **Judi 5 septembre à 19h**. La population de notre territoire est conviée à cet évènement.



Semaine bleue

A l'occasion de la semaine bleue, Pévèle Carembault invite tous les seniors âgés de 65 ans et plus à assister à un spectacle cabaret « revue transformiste » qui aura lieu, pour Ennevelin, le **vendredi 11 octobre 2024** à la salle des sports d'Aix-en-Pévèle.

Un courrier avec un coupon-réponse va être distribué dans les boîtes aux lettres. Si vous souhaitez assister au spectacle, il faudra remplir le coupon-réponse et le déposer en mairie avant le 19 août 2024.

Concernant les animations municipales, un courrier personnalisé vous sera adressé prochainement. Retenez d'ores et déjà la date du **samedi 5 octobre** pour le repas dansant « rendez-vous des seniors ».



Collecte des déchets verts

La Pévèle Carembault nous informe d'une évolution dans la collecte du bac vert (déchets alimentaires et déchets verts).

Dans notre commune, jusqu'à présent il était collecté l'après-midi.

Or il s'avère que le temps de tournée pour les bacs verts est sujet à variation en raison de la présence des déchets verts dans les bacs.

Et en cette période de forte production de déchets verts, le collecteur Esterra éprouve des difficultés à finir dans les délais le soir cette tournée ; et ne peut renvoyer le cas échéant un camion de renfort pour finir la tournée. Cela peut provoquer des absences de collecte sur des parties de tournée.

Afin de remédier à cette situation, la collecte du bac vert est, depuis le 12 juin, décalée le matin à partir de 6 heures.

Récupérateurs d'eau de pluie

Dans le cadre de la gestion de la ressource en eau et de l'adaptation aux changements climatiques, Pévèle Carembault met en place une aide à l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie neuf.

C'est une subvention de 50% du prix d'achat, plafonnée à 100€. La cuve, d'une capacité minimale de 1000 litres, devra être achetée chez un fournisseur du territoire.

Pour en bénéficier, les habitants doivent participer (inscription obligatoire) à l'une des 5 réunions d'informations sur le thème « Eau et biodiversité au jardin » qui se déroulent entre juin et juillet 2024.

Une réunion est prévue à Terrabundo sur Ennevelin le mardi 2 juillet à 18 h 30.

Retrouvez le règlement complet du dispositif sur pevelecarembault.fr



Lutte contre les frelons asiatiques



Afin de protéger les abeilles et leur rôle pollinisateur, Pévèle Carembault renouvelle son dispositif d'aide à la destruction des nids de frelon pour les habitants et les communes.

Après intervention, Pévèle Carembault prendra en charge 75 % de la facture d'enlèvement du nid dans la limite de 175 € TTC.

Le dispositif démarrera le 1^{er} août, une enveloppe de 15 000 € y sera consacrée.

Inscriptions mercredis récréatifs septembre 2024

Les mercredis récréatifs démarreront le mercredi 11 septembre.

Si vous souhaitez y inscrire vos enfants, ouverture du portail sur la plateforme Mypérischool :

* A partir du lundi 15 juillet à 19 h pour les communes de Avelin, Cysoing, Gondécourt, Mérignies, Templeuve-en-Pévèle.

* A partir du mardi 16 juillet à 19 h pour toutes les autres communes à savoir Attiches, Beuvry-la-Forêt, Bourghelles, Camphin-en-Carembault, Cappelle-en-Pévèle, Coutiches, Genech, Landas, Mons-en-Pévèle, Ostricourt, Pont-à-Marcq, Thumeries, Wahagnies, Wannehain.



MARQUE PAGE

Horaires vacances d'été

La médiathèque reste ouverte pendant l'été mais aménage ses horaires...

En juillet

A partir du 08 juillet,

lundi et mardi : 15h-18h30

mercredi : 10h30-12h30 / 15h-18h30

samedi : 10h-12h (Fermé le samedi 13 juillet)

En août

A partir du 1er août,

lundi, mardi et mercredi : 15h-18h30

samedi : 10h-12h (fermé les samedis 3 et 17 août)

Reprise des horaires habituels dès le lundi 02 septembre.

Pause estivale de la navette

La navette, qui vous permet de réserver, emprunter et déposer les documents où vous voulez dans les médiathèques du réseau, ne fonctionnera pas du 5 au 18 août.

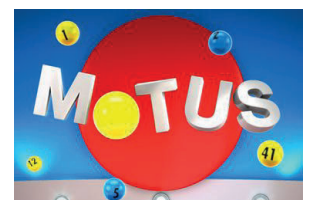
Aucun document ne voyagera entre les bibliothèques à cette période, pensez à anticiper vos réservations.

Animations seniors

Motus

Monique et l'équipe de bénévoles vous donnent rendez-vous le **lundi 15 juillet à 14 h** pour Motus

Venez faire chauffer vos méninges dans la bonne humeur !



RETOUR EN IMAGES



Deuxième édition de la fête du village le samedi 1^{er} juin

Dates à retenir

- ▶ **Samedi 29 et Dimanche 30 juin**
::: **Fête du jeu**
à la salle des fêtes
- ▶ **Dimanche 30 juin**
::: **1^{er} tour élections législatives**
8h-18h à la Marque Page
- ▶ **Dimanche 7 juillet**
::: **2^e tour élections législatives**
8 h - 18 h à la Marque Page
- ▶ **Mardi 9 juillet**
::: **Balade urbaine**
18 h à la Marque Page
- ▶ **Dimanche 14 juillet**
::: **Foulées fretinoises**
plus d'infos page 2
::: **Fête nationale - commémoration**
11 h en mairie
- ▶ **Lundi 15 juillet**
::: **Atelier seniors Motus**
14 h à la Marque Page
- ▶ **Vendredi 26 juillet**
::: **Fête du centre**
à la salle des fêtes
- ▶ **Samedi 31 août**
::: **Forum des associations**
à la salle des fêtes
- ▶ **Jedi 5 septembre**
::: **Inauguration du siège Pévèle Carembault**
19 h sur le site à Pont-à-Marcq

HORAIRES D'ÉTÉ DE LA MAIRIE
Du 8 juillet au 31 août, la mairie est ouverte au public du lundi au vendredi de 8 h à 12 h uniquement.

Ennevel'info



- Mairie d'Ennevelin - Place Jean Moulin 59710 ENNEVELIN
Tél. 03.20.41.53.20 - Fax : 03 20 41 53 21 - mairie@ville-ennevelin.fr - www.ville-ennevelin.fr
- Ouvert lundi-mardi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 - Le jeudi de 8h à 12h et de 14h30 à 17h30
Mercredi et vendredi de 8h à 12h - Le samedi de 9h à 12h
Uniquement le matin du lundi au vendredi durant les vacances scolaires.
- crédits photos : mairie d'Ennevelin